

Mercredi 6 Novembre - Ste Bertille de Chelles >> Info-Eco : L'information économique en Poitou-Charentes >> S'abonner au fil RSS

Accueil Actualités Dossiers Sortir Vie pratique Annonces

Rechercher: Dans les articles Dans les Flash Info

Déjà inscrit ? ok
Mot de passe oublié

Article du 04/10/2012 à 11:00

Vers un éco-système économique



Dans le cadre de ses "Rendez-vous, le Pôle des Eco-industries de Poitou-Charentes organisait une conférence sur l'écologie industrielle et territoriale, au siège de Léa Nature.

L'écologie industrielle entraîne la création d'un éco-système dans lequel les déchets des uns sont les matières premières des autres. De plus, valoriser les déchets réduit les coûts, peut amener de nouvelles sources de revenus et améliore l'attractivité du territoire.

Une cinquantaine de dirigeants d'entreprises, de membres de chambres de commerce et d'industries, de Pays et d'élus de la communauté d'agglomération de La Rochelle et de la Région (Marilyse Simoné) assistait à cette conférence.

Projet Biotop

L'écologie industrielle est une démarche multi-acteurs qui vise à optimiser et réduire l'ensemble des flux de matières et d'énergies d'un territoire, qu'il s'agisse d'une zone d'activités, d'une commune, d'une communauté de communes ou d'agglomération ou, au maximum, d'une région. Sur ce territoire, les problèmes des uns sont les besoins des autres. La preuve en a été apportée par le projet Biotop, lancé par le club d'entreprises de Périgny, en périphérie de La Rochelle, qui regroupe plus de 100 sociétés et constitue la plus importante zone d'activités de Charente-Maritime avec près de 250 entreprises et 7 000 employés.

Biotop entend réduire les impacts environnementaux de la zone industrielle et accompagner son développement durable, au moyen d'un projet de gestion. A termes, il pourrait être étendu à l'ensemble des zones d'activités de la CdA de La Rochelle.

Identifier les flux, améliorer l'existant

A Périgny, les big bags de matières premières que reçoit Léa nature sont désormais réutilisés par Ovide, qui conditionne des minéraux naturels (graviers, galets, coquillages ...) et qui est distant d'1,2 km. Auparavant, Léa envoyait ses bags ... à Lille ! Les sacs à café des Cafés Merling deviennent dorénavant de la toile horticole pour l'Atelier du végétal, lui aussi situé à moins de trois kilomètres. Le marc de café est lui transformé en engrais végétal pour l'unité de compostage de la CdA de La Rochelle. Avant le torréfacteur ne savait pas quoi en faire. Dernier exemple, les déchets des tailleurs de pierre sont envoyés à l'Union des marais de la Charente-Maritime (Unima), basée à Périgny aussi, qui s'en sert pour l'aménagement des zones humides et des cours d'eau du département.

Et ce n'est qu'un début. L'éco-réseau d'entreprises Biotop, en cours de développement, est actuellement en phase de constitution d'une sorte de modèle économique : identifier les flux de matières et d'énergies entreprise par entreprise, mesurer les consommations, mettre en place un plan de déplacement inter-entreprises et avec le reste de la CdA et organiser la collecte des déchets que l'on ne peut pas réutiliser sur place, comme les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les consommables, certains plastiques ou les cartons. Le bois, lui, est envoyé à la chaufferie collective de Villeneuve-les-Salines, à un jet de pierre des premières entreprises de la zone industrielle.

Retrouvez la suite de cet article dans votre hebdomadaire régional d'informations économiques Info-éco n°40 du 5 octobre.

Actualité Flash info

Offre de fin d'année 2013
Abonnez-vous à Info-éco, L'hebdomadaire économique de Poitou-Charentes. Offre



Tous les flashs

Qu'en pensez-vous ?

Le Poitou-Charentes : 9ème région où il fait bon vivre ?

- Oui je suis d'accord
 Non je ne suis pas d'accord
 On mérite encore mieux
 J'en ai rien à faire

[Envoyer l'article](#)
[Imprimer](#)

Share |